

Le Comité directeur (CD) de l'Association des professeurs de Sciences économiques et sociales (APSES), réuni le samedi 25 janvier 2020 à Paris, tient à exprimer **son soutien à la mobilisation actuelle contre les épreuves communes de contrôle continu (E3C)**. Il appelle les enseignant.e.s de SES à ne pas participer à leur mise en œuvre pour les élèves de Première, et plus spécifiquement lors des épreuves de SES en avril/mai. En accord avec ses mandats votés lors de la dernière assemblée générale de juin 2019, le CD tient à rappeler les raisons pour lesquelles **l'APSES s'oppose à ces épreuves**.

### **Pour nos élèves et notre pédagogie**

En SES, l'organisation de ces épreuves dès la fin de la Première, associée à un volume horaire réduit contraint nos pratiques pédagogiques et nous pousse à une pédagogie plus descendante, alors que le questionnement, le débat, l'expérimentation et la réflexion critique sont au cœur de notre discipline.

De plus, l'absence d'une durée suffisante pour les apprentissages nous convertit en évaluateurs.trices dépossédé.e.s des moyens de faire progresser leurs élèves, notamment les plus faibles, contribuant ainsi à l'augmentation des inégalités scolaires.

Par ailleurs, le fait que seul.e.s les élèves qui abandonnent la spécialité SES aient à passer cette épreuve nous place dans une position intenable au sein de nos classes puisque l'épreuve de Terminale est de nature différente de celle de Première. Nous devons donc préparer nos élèves de Première à des exigences différentes selon qu'ils poursuivront ou arrêteront la spécialité, ce qui nous prive de la possibilité de les préparer dès la Première aux épreuves de Terminale.

### **Contre le bac local et ses inégalités**

Ces épreuves de fin de Première entraînent la destruction du baccalauréat comme examen national et instaurent un bac local différent entre les établissements, aggravant les inégalités socio-territoriales entre les élèves :

- choix de sujets différents d'un établissement à l'autre avec inévitablement des niveaux de difficulté différents ;

- possibilité de connaître les sujets à l'avance en fonction de la date à laquelle les élèves passeront l'épreuve ;
- absence d'harmonisation nationale et académique des corrections induisant des critères d'évaluation différents d'un établissement à l'autre.

### **Une génération d'élèves sacrifiée**

D'autre part, comme le met d'ores et déjà en évidence la première session des E3C, les conditions justes et satisfaisantes d'examen ne sont pas réunies :

- nombre de surveillant.e.s par salle insuffisant ;
- absence de salle d'examen permettant d'avoir un élève par table ;
- absence de temps de révisions pour les élèves ;
- absence de consignes en matière d'évaluation ce qui gêne la bonne préparation des élèves.

### **Pour nos conditions de travail**

Enfin, les conditions de correction de ces évaluations ne sont pas acceptables :

- rémunération indécente ;
- correction réalisée en plus de la charge des cours ;
- numérisation des copies qui engendre des effets sur la santé des correcteurs.trices et des personnels chargés de la numérisation de ces copies mais aussi un gaspillage énergétique incohérent avec la transition écologique.

Ces conditions de correction semblent viser essentiellement à contrôler de façon autoritaire le travail des enseignant.e.s.

L'APSES refuse la dénaturation du métier d'enseignant.e et de notre discipline. Pour toutes ces raisons, l'APSES :

- soutient le mot d'ordre de l'intersyndicale de ne pas mettre en œuvre les E3C ;
- soutient les élèves et leurs parents mobilisé.e.s contre ces évaluations ;
- appelle les collègues de SES à participer, dans un cadre collectif, aux mobilisations contre ces épreuves, notamment par la grève ;
- dénonce la multiplication des menaces et des tentatives d'intimidations exercées par la hiérarchie sur les collègues.

**Motion adoptée à l'unanimité du Comité directeur de l'APSES.**